

**Volet B****Copie à publier aux annexes du Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**Réserve
au
Moniteur
belge

09024305

Déposé au Greffe du
Tribunal de Commerce
de NEUFCHATEAU,
le 05 FEV 2009
jour de sa réception.
Le Greffier

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 16/02/2009 - Annexes du Moniteur belge

N° d'entreprise : 0467.128.244
Dénomination
(en entier) : **ORJINVEST**
Forme juridique : SOCIETE ANONYME
Siège : Rue Joseph Calozet 11
6870 Awenne
Objet de l'acte : Transfert du siège social

*PROCES VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL
D'ADMINISTRATION DU 26 JANVIER 2009.*

Sont présents les administrateurs dont les noms suivent :

- Monsieur Raymond CALOZET
- Madame Laurence CALOZET

Monsieur CALOZET préside la réunion.

Il rappelle au conseil que la présente séance a pour objet :

- 1) Transfert du siège social

Tous les administrateurs en fonction étant présents, le conseil est valablement constitué pour délibérer sur son ordre du jour.

Le Conseil d'Administration décide de transférer le siège social à l'adresse suivante :

Chaussée de Liège 205
B 5100 JAMBES

L'ordre du jour de la réunion étant épuisé, la séance est levée à 09 heures 30' après lecture et signature du présent procès-verbal.

Déposé en même temps : PV du Conseil D'Administration du 26 janvier 2009

Pour le Conseil,

R. CALOZET
Administrateur

L. CALOZET
Administrateur

Mentionner sur la dernière page du Volet B :

Au recto : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers

Au verso : Nom et signature